

référence

protection des hommes

n°50 - juillet 2013



Syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection



FAIT MARQUANT

Rencontres SYNAMAP 2013 :
"la maintenance industrielle
et les défis de la sécurité au
travail"

P. 2

ZOOM SUR

AUDITECH
Innovations

GAMESYSTEM

P. 4

INFOS SYNAMAP

Les dernières
actus

P. 7

EN BREF

Les infos du marché
de la prévention et
de la protection

P. 12

Edito

L'union et le combat

Saluons l'acte exemplaire des principaux candidats à la Présidence du MEDEF qui, conscients de la gravité de la crise que nous traversons, ont fait le choix de l'efficacité et de la complémentarité en s'unissant autour de M. Pierre GATTAZ, créant ainsi une équipe dirigeante riche de sa diversité et pleinement représentative du monde patronal.

Cette équipe unie, dont chacun a accepté de ravalier son "ego" pour s'atteler aux "vrais problèmes" constitue, en effet, un espoir pour tous les entrepreneurs français, de voir enfin créer les conditions d'un retour à la compétitivité par le biais d'un dialogue social apaisé et responsable de nature à répondre à l'amélioration de la flexibilité du travail et l'allègement de la fiscalité et des charges.

Cette attitude responsable est un espoir de voir un MEDEF, de conquête et de rassemblement, bâtir une France audacieuse, réconciliée avec l'entreprise, et tournée vers l'avenir.

Bernard Cuny
Président du SYNAMAP

Sommaire

Fait marquant2
 Zoom sur4
 Affaires publiques6
 Infos SYNAMAP7
 Nouveaux produits et services8
 En bref12



Rencontres SYNAMAP 2013 :
"la maintenance industrielle et les défis de la sécurité au travail"

Le 27 mai dernier, le SYNAMAP a organisé la 6^{ème} édition de ses Rencontres au Palais du Luxembourg, évènement incontournable au cours duquel ont été abordés des sujets liés à la prévention et à la protection des travailleurs dans le milieu de la maintenance industrielle.

Fidèle à son ambition qui est de faire reculer le nombre d'accidents du travail, sources de drames humains et économiques, le SYNAMAP a choisi de consacrer cet évènement annuel aux problématiques de santé et de sécurité dans le secteur de la maintenance industrielle. De fait, la maintenance industrielle est un secteur d'activités qui présente un haut niveau de risques et qui déplore un grand nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles. La maintenance industrielle, milieu complexe en raison de la multitude des métiers exercés, reste affectée par une sinistralité élevée, en dépit des efforts de l'ensemble des acteurs de la profession et de leur implication réelle dans la mise en place d'actions de prévention et dans le rappel permanent de la nécessité d'avoir une protection adaptée à son métier et aux risques qui y sont associés.

La diversité des métiers de la maintenance industrielle, un problème pour la protection

Les métiers de la maintenance industrielle sont extrêmement diversifiés et les problématiques de sécurité sont complexes

et propres à chacun de ces métiers. En effet, Denis Leblond, Directeur commercial ANSELL, explique que "la grande difficulté dans les travaux de maintenance industrielle, c'est la diversité d'industries et le grand nombre de contextes auxquels les travailleurs doivent faire face, générant une multitude de risques. Les intervenants en maintenance sont

"Les métiers de la maintenance industrielle sont extrêmement diversifiés et les problématiques de sécurité sont complexes"

confrontés à tous les risques que nous connaissons : travaux en hauteur, risques chimiques, risques mécaniques, risques électriques, bruit... La liste est longue !"

Pour faire face à cette situation de "multirisques", les "fabricants du SYNAMAP échangent beaucoup sur la complexité et la polyvalence des intervenants dans l'industrie en général" confie

Denis Leblond. Car la polyvalence recherchée par les techniciens de maintenance est une démarche trop simplificatrice et peut s'avérer dangereuse pour le travailleur qui n'aura pas l'équipement adapté face aux risques auxquels il est exposé. "On se focalise sur les risques principaux et on ignore les autres" témoigne Denis Leblond qui ajoute que "pour travailler en sécurité, il faut prévoir au maximum". Or on constate que, de manière générale, les entreprises connaissent bien les risques liés à leur métier mais ignorent

souvent les risques périphériques.

Bernard Cuny, Président du SYNAMAP, précise que "les entreprises n'ont pas forcément le recul nécessaire pour identifier l'ensemble des risques encourus". De plus, le document unique qui est un support indispensable à la garantie de bonnes conditions de sécurité "est conçu mais n'est pas suivi" indique Jean-Luc Betard, Coordonnateur SPS et Directeur de Coregi, qui ajoute que "beaucoup d'entreprises ne vont pas au bout de la démarche. Sur les 25% d'entreprises qui ont fait le document unique entre 2002 et 2003, très peu sont aujourd'hui capables de le faire vivre et ne font pas de mises à jour annuelles. Le document unique, qui est un outil de travail, est trop souvent perçu comme un document administratif".

Dans la maintenance industrielle, se pose également le problème de la sous-traitance. "Nous n'avons pas de statistiques précises mais on a largement dépassé les 70% de problèmes liés à la sous-traitance et à un transfert de responsabilités. On oublie de vérifier que les sous-traitants ont bien les formations et les compétences requises par rapport aux contextes et aux éléments de risques liés aux interventions" rappelle Jean-Luc Betard. Bernard Cuny ajoute que "les entreprises n'exigent pas de leurs sous-traitants la même formation que leurs salariés".

Le constat est sans équivoque, les conditions de santé et de sécurité dans les interventions de maintenance industrielle ont tendance à se dégrader. Pourtant, et c'est une réalité, les fabricants innovent sans cesse pour proposer des protections qui allient efficacité et confort, tout en respectant les exigences des utilisateurs.

La sur-accidentalité dans la maintenance : constat et actions

L'INRS et l'AFIM ont réalisé conjointement des études qui démontrent une sur-accidentalité dans le secteur de la maintenance industrielle. Claude Pichot, Président de l'AFIM, nous précise que "la maintenance industrielle c'est à peu près 230 000 personnes qui exercent ce métier dans l'industrie et environ 190 000 personnes dans les métiers de l'immobilier et du tertiaire. L'occurrence d'accidents pour 1 000 salariés est bien plus élevée dans la maintenance industrielle que dans les autres secteurs d'activités. De plus, l'occurrence de mortalité est bien plus élevée dans la maintenance industrielle que dans la BTP. Et dans la branche métallurgie, on

se rend compte que l'occurrence de mortalité pour 1 000 salariés est trois fois plus élevée que celle des autres branches. Quant à l'occurrence de maladies professionnelles, pour l'amiante c'est 8,5 fois la moyenne nationale et pour la surdit  c'est 8 fois la moyenne nationale". Selon Jean-Christophe Blaise, Responsable des problématiques de maintenance industrielle à l'INRS, la cause de cette sur-accidentalité vient d'un défaut de conception des machines. "Il y a malheureusement des machines qui ne sont pas correctement conçues pour être maintenues. On peut presque parler de non-conformité en termes de sécurité". Elle s'explique également par un problème de signalisation des zones

Signalisation des zones de danger, formations complètes des techniciens, ingénieurs et managers, il y a urgence!"

à risques. "La difficulté sur le terrain, c'est de passer de règles qui existent, qu'on connaît, au monde réel. Et le monde réel c'est des vannes, des robinets, des tuyaux qui doivent être visibles, car bien souvent, ce sont des prestataires qui se déplacent et ne connaissent pas l'entreprise. Plus de 30% de l'activité est externalisée

et dans certains domaines comme la chimie ou le nucléaire ça va jusqu'à 75%. Tant qu'on ne montrera pas où sont les dangers, on n'avancera pas" témoigne Claude Pichot. La prévention des risques dans la maintenance industrielle c'est donc une question d'identification des zones de dangers pour les travailleurs, mais c'est aussi une bonne formation. Or on constate un problème au niveau de la formation initiale à la prévention des risques. "Il faut former les ingénieurs mais aussi les formateurs, car ce sont eux qui donnent les informations" indique Claude Pichot. La nécessité de mieux sensibiliser et de mieux former à la prévention et à la sécurité est évidente. Face à ces difficultés sur le terrain, Pascal Etienne, Chef du bureau des Equipements et du lieu de travail à la DGT, précise que "la réglementation est changée sur la base d'un retour d'expériences en consultant les différents acteurs concernés".

Selon Philippe BIELEC, Ingénieur conseil à la Direction des risques professionnels de la CNAMTS, "il faut s'occuper de ce qui se passe vraiment sur un chantier et dans une usine" et ajoute "qu'un plan de prévention ne doit pas être fait par un commercial ou un acheteur".

Pour inverser cette tendance de sur-accidentalité, les moyens sont donc évidents : signalisation des zones à risques, retour d'expériences vers les concepteurs de machines, exigences de formation pour les techniciens, managers, ingénieurs...

Témoignages...

Jean-Luc Betard,
Coordonnateur SPS-Directeur de Coregi

"Il y a très souvent un oubli de vérification que les sous-traitants ont bien les formations et les compétences requises par rapport au contexte et aux éléments de risques liés aux interventions."

"La formation technique en entreprise doit être complétée par les procédures de prévention qui s'y accordent".

Bernard Cuny,
Président du SYNAMAP

"Pour être performant il faut être prévoyant et travailler en amont. Ca passe par une identification des risques et par une définition très claire des besoins."

Denis Leblond,
Directeur commercial ANSELL

"Les fabricants et intervenants du SYNAMAP ont développé beaucoup de choses dans la protection individuelle. Notamment l'amélioration du confort."

Philippe BIELEC,
Ingénieur conseil à la Direction des risques professionnels CNAMTS

"Un plan de prévention ne doit pas être fait par un acheteur ou un commercial."

Jean-Christophe Blaise,
Responsable des problématiques de maintenance industrielle INRS

"Il y a encore des opérateurs de maintenance qui voient d'un mauvais oeil de porter des EPI."

Pascal Etienne,
Chef du bureau des Equipements et du lieu de travail à la DGT

"Les activités de maintenance sont soumises à des difficultés et confrontées à des risques qui sont aujourd'hui les risques majeurs dans le monde professionnel"

Claude Pichot,
Président de l'AFIM

"L'enjeu compétitivité autour des conditions de travail est un réel enjeu et les chiffres démontrent qu'il faut prendre les mesures nécessaires."

"Dans les métiers de l'industrie il y a une culture sécurité qui s'est développée. Mais dans le bâtiment et les travaux publics, il y a toujours une culture qui ignore les risques".

AUDITECH Innovations, fabricant de protections auditives

AUDITECH Innovations conçoit, fabrique et commercialise des équipements de protection antibruit anatomiques avec filtres acoustiques, adaptés à tous les contextes professionnels. Sa gamme de produits assure un haut niveau de protection dans les différents milieux professionnels grâce à une technologie de pointe sous la marque EarPro®, qui allie confort, qualité et technicité.

Afin de répondre aux demandes des différentes industries, les innovations EarPro® sont dotées d'un design ergonomique et s'adaptent à l'ensemble des secteurs d'activités. AUDITECH innovations commercialise ses produits via un réseau de distributeurs présents partout en France et en Europe.

Son engagement dans la recherche et l'innovation technologique lui permet de répondre aux attentes des utilisateurs de façon concrète avec des produits efficaces.

L'innovation technologique, un véritable moteur

Depuis sa création en mars 2003, AUDITECH Innovations s'investit pleinement dans la recherche technologique afin de concevoir des produits performants et de créer des nouveaux produits attendus par les utilisateurs.

Il est important de préciser qu'AUDITECH Innovations a été lauréat au concours national de l'innovation organisé par ANVAR (actuellement OSEO) en 2003, année de sa création. Une belle entrée sur le marché et une reconnaissance évidente de son savoir-faire.

La société est également propriétaire de ses brevets et possède les certifications CE valables dans toute l'Europe.

Proposer des produits innovants et performants est l'engagement de cette société et l'innovation technologique en est donc son moteur. C'est pourquoi la société dispose d'un bureau d'étude intégré, avec des équipes dédiées à la recherche et au développement, travaillant quotidiennement à améliorer les produits pour que ceux-ci apportent confort et design ergonomique, tout en optimisant la performance de la protection acoustique.

"L'innovation au service de la protection auditive. Cette phrase caractérise l'ambition d'AUDITECH Innovations de rechercher, concevoir et produire des EPI

antibruit performants et ergonomiques afin de combattre les problèmes engendrés par l'exposition aux nuisances sonores. Les équipes d'AUDITECH Innovations mettent toute leur énergie à apporter aux utilisateurs LA solution à leur problématique en termes d'équipements antibruit personnalisés" explique Pascal Roussel, Directeur Général d'AUDITECH Innovations.

La gamme "EarPro®", protection optimale !

Rappelons que les atteintes au système auditif sont une réalité quotidienne et une cause majeure de maladies professionnelles. En effet, le bruit peut entraîner des lésions irréversibles en cas d'exposition prolongée à des niveaux élevés.

Pour vous protéger efficacement contre les nuisances du bruit, AUDITECH Innovations propose la gamme EarPro®. Des protections antibruit fabriquées intégralement en France au sein de son laboratoire.

Véritables innovations pour l'utilisateur, les produits de la gamme EarPro® d'AUDITECH Innovations permettent de bénéficier d'une protection auditive performante, d'un confort inégalable et de communiquer facilement dans le bruit.

Pour protéger efficacement les travailleurs contre les effets du bruit, AUDITECH Innovations apporte un soin tout particulier à la réalisation des protections antibruit moulés sur mesure et les garantit contre tout défaut de fabrication. De plus, la gamme EarPro®, c'est plus de 100 combinaisons possibles d'équipements de protection individuelle permettant ainsi à l'entreprise de répondre à tous les besoins.

Une gamme complète et performante, qui confirme la promesse d'AUDITECH Innovations : "agir aujourd'hui pour entendre demain !"



En chiffres

20 salariés

5 brevets français et européens déposés

Plus de 1 000 équipements produits chaque semaine



AUDITECH Innovations

36 rue de la Forge Féret - BP 90
76520 BOOS Cedex
Tél. : 02 35 60 57 24
Email : info@auditech-innovations.fr
Internet : www.auditech-innovations.fr

GAMESYSTEM, fabricant de systèmes antichute

Entreprise familiale depuis près de 35 ans, GAMESYSTEM est spécialisée dans la prévention des risques liés aux chutes de hauteur.

GAMESYSTEM propose un ensemble de prestations qui prennent en compte toutes les composantes de la démarche sécurité. Une offre de service global - analyse des besoins, conception et fabrication des produits, installation des équipements et formation des équipes - qui est basée sur un réel savoir-faire acquis grâce à une solide expérience.

GAMESYSTEM est aujourd'hui un expert dans la sécurisation des travaux en hauteur. Cette entreprise s'engage quotidiennement à offrir les meilleurs moyens d'assurer la protection des travailleurs en hauteur. C'est pourquoi elle propose des solutions de sécurité maximale et recherche constamment à satisfaire au mieux ses clients, en adoptant une démarche de qualité tout au long de la conception de ses produits et place l'innovation au cœur de sa stratégie.

Les évolutions au cœur de sa stratégie

Si GAMESYSTEM est aujourd'hui un fabricant reconnu de systèmes de sécurisation des travaux en hauteur, c'est parce que depuis sa création, cette entreprise a su placer les évolutions au cœur même de sa stratégie. Mais quelles évolutions ?

Tout d'abord l'importance accordée à l'évolution de ses produits. GAMESYSTEM a toujours basé sa relation commerciale sur la proximité, par des échanges directs avec les utilisateurs, lui permettant ainsi de répondre à leurs attentes en proposant des solutions adaptées à leur travail et à leurs contraintes. GAMESYSTEM a concilié son expertise avec les réels besoins des utilisateurs, mais aussi avec les exigences réglementaires, lui permettant ainsi de proposer des solutions à la performance reconnue. Pour GAMESYSTEM, faire évoluer ses produits c'est aussi suivre les évolutions du marché. Comme par exemple lors de l'explosion du marché du garde-corps en France qui a poussé la société à se doter d'un produit modulaire de protection collective. "Il est important de pouvoir répondre globalement à toutes les attentes de nos clients. La bonne réponse étant souvent un mélange entre protection collective et individuelle, entre garde-corps et dispositif d'ancrage" nous explique Arnaud Cuny, nouveau Gérant de GAMESYSTEM.

Ensuite, son évolution géographique. Depuis 20 ans, les filiales de GAMESYSTEM implantées à l'étranger sont une source de richesse pour l'ensemble du groupe : partage d'expériences et de compétences,

approches différentes... En facilitant l'uniformisation et la mise en œuvre de la politique sécurité de ses clients sur leurs différents sites de production, la dimension internationale du groupe est un atout important.

Et enfin, son investissement dans l'évolution réglementaire. En effet, en tant qu'expert de commissions européennes, GAMESYSTEM s'implique dans la conception et les évolutions des normes européennes, participant, entre autres, au Comité Technique normalisateur 160. Dans sa participation à la conception et à la révision des normes, GAMESYSTEM prend en compte les contraintes des utilisateurs afin de garantir des exigences de sécurité adaptées à la réalité.

GAMESYSTEM, une "haute" expertise

A ses débuts, GAMESYSTEM ne proposait qu'un seul produit (EN353-2) pour sécuriser l'accès aux pylônes de télécommunication. Mais rapidement, GAMESYSTEM a mis sa volonté de progrès en exécution. C'est ainsi qu'en 1988, l'entreprise devient le premier organisme de formation aux travaux en hauteur. Dans les années 80, GAMESYSTEM a été précurseur du marché de l'ancrage en France, déposant d'ailleurs le terme "ligne de vie®", désormais partie intégrante du langage courant de la profession.

"Nos 30 ans d'expérience nous ont rendu experts dans chacun de nos métiers."

Arnaud CUNY
Gérant de GAMESYSTEM

"A l'heure actuelle, la stratégie de GAMESYSTEM se porte principalement sur les solutions à forte valeur ajoutée. Etude des projets au sein de notre bureau d'études, fabrication intégrée et montage par nos équipes dans des milieux spécifiques (chimique, nucléaire), ou dans des environnements complexes (industries, alimentaire, haute hygiène...) nous permettent de mettre en avant tout notre savoir-faire technique" explique Arnaud Cuny.

Parce que la sécurité maximale des utilisateurs est une priorité, GAMESYSTEM ne cesse de s'engager dans un processus d'évolution.

En bref, GAMESYSTEM c'est la garantie de travaux en hauteur "sûrs"!



Savoir-faire

Avec ses **30 ans d'expérience**, GAMESYSTEM est aujourd'hui un **expert** dans chacun de ses métiers :

- **Audit, sensibilisation :**

Analyse globale du risque de chute, étude des lieux de travail, étude des comportements au poste de travail.

- **Ingénierie :**

Examen du site, méthodologie de travail, bureau d'études, conception d'installations.

- **Conception et fabrication :**

Préhension du corps, liaison antichute, ancrage, garde corps, accès, évacuation.

- **Formation**

Les bons gestes, les bonnes attitudes face à une situation identifiée. Evolution des mentalités.

- **Montage et maintenance :**

Pose des installations, contrôle réglementaire, maintenance.



GAMESYSTEM

450 avenue de l'Europe
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
Tél. : 04 76 04 16 16
Email : games@gamesystem.com
Sites Internet : www.gamesystem.com

Protection des travailleurs contre l'exposition aux produits chimiques dangereux : proposition de la Commission européenne

La Commission européenne a présenté une proposition visant à améliorer la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés à des produits chimiques sur leur lieu de travail.

Elle entend notamment modifier cinq directives de l'Union européenne régissant la santé et la sécurité des travailleurs et, plus précisément, la protection de ces derniers face à des substances chimiques dangereuses, afin d'aligner leurs dispositions sur les dernières règles relatives à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques (règlement (CE) n° 1272/2008). La proposition de la Commission est maintenant transmise pour approbation au Parlement européen et au Conseil des ministres de l'Union.

La proposition obligerait les fabricants et les fournisseurs de substances et de mélanges chimiques à indiquer sur l'étiquette de ces produits des informations harmonisées sur la classification des dangers, informations qui alerteraient l'utilisateur sur la présence de substances chimiques dangereuses, la nécessité d'éviter une exposition au produit et les risques liés à celle-ci.

Les cinq directives sur la santé et la sécurité au travail (92/58/EEC, 92/85EEC, 94/33/EC, 98/24/EC et 2004/37/EC) qui seraient modifiées par la proposition se réfèrent toutes à la législation actuelle sur la classification et l'étiquetage des substances chimiques, qui, conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, sera abrogée au 1^{er} juin 2015.

+ d'infos : www.ec.europa.eu



Arrêté du 8 avril 2013 relatif à l'amiante : ce qu'il faut retenir

Un arrêté du 8 avril 2013 vient préciser les règles techniques, les mesures de prévention et les moyens de protection à mettre en œuvre par les entreprises lors d'opérations comportant un risque d'exposition à l'amiante.

Cet arrêté définit les dispositions qui s'appliquent aux travaux de retrait ou d'encapsulation d'amiante et de matériaux, d'équipements et de matériels ou d'articles en contenant (y compris dans les cas de démolition), travaux dits de "sous-section 3" et aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante travaux dits de "sous-section 4".

Ces dispositions concernent :

- la préparation de l'opération (repérage et consignation des réseaux susceptibles de

présenter des risques, marquage de tous les équipements contenant de l'amiante, évacuation du lieu...)

- l'utilisation et l'entretien des équipements de travail (installations électriques, installations d'aération et d'aspiration des poussières équipées de filtres à très haute efficacité (THE), installations de distribution d'air respirable...)

- la mise en place de confinements en fonction des niveaux d'empoussièrement généré et la traçabilité des contrôles (consignation dans le registre de sécurité des résultats des mesurages d'empoussièrement, dates de changement des filtres des équipements de protection collective, paramètres de surveillance du chantier...)

Source INRS

A savoir

Maladies professionnelles : la Commission européenne dresse un état des lieux exhaustif

La Commission européenne vient de rendre public un rapport dans le cadre d'un consortium composé d'organismes nationaux suite à un appel d'offres de la Commission. Il présente un panorama des maladies professionnelles (MP) dans 29 pays européens au regard de la Recommandation 2003/670/CE sur les MP en s'intéressant à de nombreux aspects : reconnaissance, indemnisation, prévention, sensibilisation du public, épidémiologie, statistiques etc. Il analyse également les positions des acteurs concernés et traite des risques émergents et des bonnes pratiques de prévention.

Objectifs de ce travail :

- Montrer les avancées des 29 pays.
- Formuler une série de préconisations ainsi que différents scénarios d'évolution de la Recommandation.

Préconisations du rapport :

- Mise à jour régulière de la liste européenne des MP.
- Intensification des échanges d'informations et d'expériences entre pays.
- Meilleure remontée des informations vers la Commission européenne.
- Meilleure coopération entre la Commission européenne, l'OSHA-EU, EUROSTAT, EUROFOUND, l'ACSH, le SLIC et d'autres acteurs concernés,
- Mesures pratiques à mettre en place dans les Etats membres pour améliorer la prévention et la détection des MP.

Source EUROGIP

Amiante :
Pas formé, Pas toucher !

L'amiante reste présent dans de nombreux bâtiments et équipements construits avant son interdiction en 1997 (environ la moitié des ouvrages existants). Les professionnels du BTP y sont donc confrontés régulièrement au cours d'opérations de maintenance ou de réhabilitation. Afin de les informer sur les risques liés à l'amiante, de les mobiliser sur la prévention et de rappeler l'obligation de formation, une campagne nationale de sensibilisation a été relancée. C'est l'ensemble de la profession (DGT, INRS, OPPBTP et organisations professionnelles) qui se mobilise autour de cette vaste campagne de sensibilisation "Pas formé, Pas toucher!".

Les "Fiches techniques" du SYNAMAP, des outils pratiques au quotidien

Les commissions "Gants de protection" et "Vêtements de protection" du SYNAMAP ont réalisé des supports destinés à aider les fabricants, mais aussi les utilisateurs à comprendre la réglementation pour certains types de protection et prendre connaissance des substances potentiellement nocives susceptibles d'être présentes dans certains matériaux pour les EPI.

Actuellement, 8 fiches pratiques ont été réalisées :

- Mieux comprendre l'essai de coupure de la norme européenne EN 388
- Les vêtements de signalisation
- Fiche Cuirs
- EPI et fumarate de diméthyle
- DMF - diméthylformamide dans les gants Polyuréthane
- EPI et phtalates
- Fiche Polymères
- Fiche Textiles

L'ensemble de ces supports est disponible sur le site Internet du SYNAMAP : www.synamap.fr, rubrique Protection > Documentation.



Formation technique EPI du SYNAMAP : Les dates des sessions 2013

Dans sa mission de promouvoir la prévention des risques professionnels, le SYNAMAP propose une formation technique en équipements de protection individuelle à Poitiers, dont la qualité n'est plus à démontrer.

Cette formation pointue, conduite par des experts, permet de :

- Renforcer ses compétences techniques sur les EPI, avec mise à niveau complète traitant de chaque famille d'EPI.
- Argumenter dans la négociation auprès des responsables sécurité.
- Intervenir en véritables préconisateurs dans l'analyse des risques pour conseiller les EPI

adaptés à chaque risque.

- Acquérir le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux EPI et à la protection de l'homme au travail.

Un programme complet qui permet d'aborder les différents types de protection et la réglementation en vigueur (protection des yeux et de la tête, protection auditive, protection des voies respiratoires, protection contre les chutes de hauteur, protection des mains, protection des pieds, protection de la peau, vêtements de protection).

Les dates des prochaines sessions 2013 :

- Du lundi 14 octobre à 14h00 au vendredi 18 octobre à 12h00.
- Du lundi 25 novembre à 14h00 au vendredi 29 novembre à 12h00.

Pour + d'infos, contactez Aminata Ba (01.47.17.64.36/aminata@synamap.fr).

News

EDC PROTECTION, nouveau catalogue et nouveau site Internet

Le nouveau catalogue d'EDC PROTECTION, référençant les EPI contre les risques thermiques, est maintenant à votre disposition en français, anglais et allemand sur le site Internet de la société :

www.edc-protection.com.

Site qui a été entièrement repensé pour permettre aux internautes d'accéder plus facilement aux informations, tout en profitant d'un graphisme moderne et d'une mise en page aérée qui facilite la navigation.



EPI Center renforce sa visibilité et ses services clients dans le Nord-Pas de Calais

EPI Center intensifie sa visibilité par la création d'un nouveau point de vente, adossé à une plate forme logistique de 1 200 m² à Arques (62).

Plus de proximité, plus de réactivité, plus de services...

- Accompagner et simplifier le quotidien des entreprises.
- Apporter une expertise "protection au travail" personnalisée, prenant en compte tous les besoins (utilisateurs finaux et responsables sécurité).
- Doubler l'expertise "protection" d'un réel savoir-faire dans la valorisation de l'image de ses clients.
- Organiser la collecte des vêtements professionnels usagés en vue de leur recyclage.



3M FRANCE



Combinaison de protection à usage unique 4565 3M™

Normes : EN ISO 14605 (type 4) ; EN ISO 13982-1 (type 5) ; EN 13034 (type 6) ; EN 1149-5 (traitement antistatique) ; EN 1073-2:2002 (particules radioactives classe 2 sauf EN863 résistance à la perforation. Ne protège pas contre les radiations) ; EN 14126:2003 sauf ISO 16604 (agents infectieux types 4-B, 5-B, 6-B).

Descriptif : Protection contre éclaboussures de liquides, poussières et brouillards de produits chimiques dangereux. Laminé non microporeux, coutures étanchées, rabat menton adhésif...

Applications : Tous types d'industries (agriculture, pharmaceutique...). Exemple d'application : manipulation de produits pharmaceutiques.

3m-france-epi@mmm.com - www.3m.com/fr/securete

ANSELL HEALTHCARE



HyFlex® 11-818

Normes : Catégorie II EN 388 (4-1-2-1).

Descriptif : Le premier gant ultrafin au monde avec une telle durabilité grâce à l'enduction en mousse nitrile FORTIX™. Confort et dextérité comme à mains nues.

Applications : Manipulation générale et assemblage de pièces sèches, de vis et boulons de petites tailles...

HyFlex® 11-840

Normes : Catégorie II EN 388 (4-1-2-1).

Descriptif : Le gant léger le plus durable au monde offrant le bon équilibre entre résistance à l'abrasion, confort et dextérité. Il est la solution idéale pour ceux qui passent d'une tâche à une autre.

Applications : Assemblage de pièces de petites et moyennes tailles, manutention générale et manipulation de précision.

HyFlex® 11-927

Normes : Catégorie II EN 388 (4-3-4-2).

Descriptif : Le gant associe résistance aux coupures, pouvoir oléofuge et préhension en milieu huileux. L'enduction aux ¾ offre une meilleure protection contre l'exposition à l'huile.

Applications : Manipulation et assemblage de composants tranchants enduits d'huile ou de graisse, usinage et travail des métaux...

info@ansell.eu - www.ansell.eu

DELTA PLUS



Veste de travail D-MACH

Norme : CE.

Descriptif : Sergé 65% polyester 35% coton 245g/m². Surpiques contrastées, poche intérieure et passe-mains, poignets renforcés anti-salissures, emplacement porte badge.

Applications : BTP, construction, second œuvre, artisan, services, logistique.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

DELTA PLUS



GANT EOS - VV900

Norme : EN388 (4-2-3-3) ; EN1621-2 ; CE.

Descriptif : Renforts flexibles : protection contre impacts et pincements. Renfort entre pouce et index et sur paume, protection métacarpiens 2 J (soit 4.8 kN), antidérapant, manchette 8 cm.

Applications : BTP, construction, second œuvre, artisan, industrie lourde, services, logistique.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

DUPONT PERSONAL PROTECTION



DuPont™ ProShield FR

Normes : Catégorie III - Type 5/6 ; EN 1149-5 ; EN 1073-2 ; EN ISO 14116 INDEX 1.

Descriptif : Nouvelle solution de protection de DuPont. Protection limitée contre la chaleur, les flammes et les substances chimiques allié à un confort de l'utilisateur en toute circonstance.

Applications : Pétrochimie, électricité/gaz, chemins de fer, soudure, métallurgie, zones explosives, ...

personal.protection@lux.dupont.com - www.dpp-europe.com

EDC PROTECTION



Nouveau Catalogue

Normes : ISO 11612; ISO 11611.

Descriptif : Le nouveau catalogue et le nouveau site internet EDC-PROTECTION sur les EPI contre les risques thermiques sont maintenant à votre disposition en français, anglais et allemand.

Applications : Le catalogue et les fiches techniques sont téléchargeables en Pdf sur le site : www.edc-protection.com.

eric-keller@edc-protection.com - www.edc-protection.com

ESPUNA

65015 MECHANICS

Normes : EN 388 (3-2-2-2) ; EN 420+A1 (2009) (dextérité 3/5 - pénétration à l'eau du renfort paume 4/4).

Descriptif : Gant de protection pour manutention en milieu humide, exclusivement contre les risques mécaniques. Fermeture auto-agrippante, dos polyamide avec métacarpe et ongles.

Applications : Manutention (montage, ajustage, emboutissage, construction et maintenance, câblage et tous travaux du bâtiment...).

info@espuna.fr - www.espuna.com

EVONIK INDUSTRIES AG



Stokolan® hand&body

Norme : ECARF.

Descriptif : Stokolan® hand&body est un soin régénérant qui hydrate et nourrit la peau ; contient de la créatine, de la glycérine et de l'allantoïne ; rend la peau plus lisse et diminue la rugosité.

Applications : Pour les peaux normales, sans silicone, sans colorant, parfumé.



Stokolan® intensive repair

Norme : ECARF.

Descriptif : Revitalisant à la céramide pour des peaux sollicitées et sèches ; contient de l'urée, de l'allantoïne et du Ginkgo Biloba ; régule l'hydratation de la peau ; lisse et protège la peau.

Applications : Pour les peaux sèches et sensibles ; sans silicone ni colorant ni parabène ; parfumé ou sans parfum.



Stokolan® sensitive

Norme : ECARF - Respecte les principes HACCP et peut être utilisé dans l'industrie agroalimentaire.

Descriptif : Soins régénérant pour peaux particulièrement sensibles et sujettes aux eczéma. Contient de la créatine, de l'urée et de la glycérine.

Applications : Pour les peaux sensibles ; sans silicone ni colorant ni parabène ; sans parfum ;

stoko-fr@evonik.com - www.evonik.com

GRUPE RG



BARI S3 SRC (Réf. 586056) et TRANI S3 SRC (Réf. 586057)

Norme : EN ISO 20345 : 2011.

Descriptif : Chaussures de sécurité ERGOS de type sport, fonctionnelles et haut de gamme. Tiges pleine fleur fermées par une languette/soufflet pleine fleur étanche. Semelage SRC très anti dérapant.

Applications : Pour différents domaines et particulièrement adaptés pour les sols très glissants en ambiances humides par eau, huiles, essence.



ERGOS PREMIUM (Réf. 398080, 398081, 398083)

Norme : EN388:2003 4122.

Descriptif : Gants extra fin en nylon avec enduction mousse nitrile et picots. La finesse de la chaussette et la souplesse de l'enduction procure un remarquable confort. Enduction paume, ¾ ou complète.

Applications : Maintenance industrielle, manutention, assemblage de précision, logistique, transport, BTP.



ERGOS PREMIUM (Réf. 398082)

Norme : EN388:2003 4122.

Descriptif : Gant extra fin en nylon avec enduction mousse de nitrile intégrant un crantage antidérapant. Offre un grip exceptionnel lors de la manipulation de pièces grasses ou huileuses.

Applications : Maintenance industrielle, mécanique, contrôle qualité, assemblage, transport.



ERGOS PREMIUM (Réf. 398085)

Norme : EN388:2003 4344.

Descriptif : Gant tricoté en fil HPPE avec enduction mousse de nitrile avec picots. Très confortable conjuguant une bonne protection contre la coupure et une excellente résistance à l'abrasion.

Applications : Industrie de l'automobile, de la sidérurgie, du verre et de l'emballage. Manipulation et tri de pièces coupantes.



ERGOS PREMIUM (Réf. 398201)

Normes : EN388:2003 3544 ; ISO13997 >22Nw ; EN407:2004 X1XXXX.

Descriptif : Gant tricoté en fil Kevlar et acier avec enduction latex crépé. Assure un très haut niveau de protection contre les risques de coupures les plus sévères. Testé selon ISO13997 > 22Nw.

Applications : Industries du verre et du plastique, de l'emballage, de la sidérurgie, tri des déchets.

communication@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

GRUPE JLF



Spray désinfectant, désodorisant JLF PRO Réf. 610 VS)

Normes : NF EN 1276 ; NF EN 1650.

Descriptif : Spray désinfectant et désodorisant pour chaussures, casques, bottes, gants... Ce spray fongicide (EN 1650) et bactéricide (EN 1276), de 300 ml, permet de lutter efficacement contre les mycoses, les bactéries et les mauvaises odeurs. Prolonge la durée de vie des bottes, des chaussures et de l'ensemble des EPI.

f.lagarrigue@groupe-jlf.com - www.groupe-jlf.com

KEE SAFETY



Board Walk®

Norme : EN 12811.

Descriptif : Le chemin de circulation à caillebotis Board Walk® est livré en longueurs de 4m. Fabriqué en aluminium, il est muni d'une ligne de vie et d'une main courante.

Applications : Le Board Walk® permet l'accès jusqu'au faitage des toitures fragiles pour des travaux de maintenance en sécurité.

Valley Walk®

Norme : EN 12811.



Descriptif : Valley Walk® est un cadre mobile qui permet à 1 ou 2 personnes d'intervenir en toute sécurité sur des toitures fragiles.

Applications : Conçu pour faciliter l'accès le long de chéneaux, le Valley Walk® est léger, simple et rapide à monter.

ventes@keesafety.com - www.keesafety.com

KRATOS SAFETY



Barre d'ancrage de porte : FA 60 015 00

Norme : EN795 : 1996 classe B.

Descriptif : Barre d'ancrage en aluminium, conçue pour être installée sur deux montants verticaux de type portes ou de fenêtres. Encadrement de 60 cm à 125 cm. Utilisable par 2 personnes en même temps.

Applications : Particulièrement appropriés lors d'opération de rénovation ou de maintenance sur bâtiments et maisons individuelles.

info@kratossafety.com - www.kratossafety.com

LABORATOIRES ESCULAPE



Trousse de secours Industrie

Norme : Obligatoire sur tous les lieux de travail – Conforme aux préconisations de la Médecine du travail.

Descriptif : Trousse disposant d'un contenu très complet parfaitement adapté à l'environnement industriel. Le coffret est étanche à la poussière et il est fourni avec un support pour une fixation murale.

Applications : Cette nouveauté attendue par les professionnels de la Fourniture Industrielle convient pour équiper des sites jusqu'à vingt personnes.

contact@esculape.fr - www.esculape.fr

LEMAITRE SECURITE



Trio : Moon S3, Drive S3 et Pilot S3

Norme : EN ISO 20345 - 2011.

Descriptif : Cuir hydrofuge. Semelle Parabolic® tout terrain souple et très adhérente. Embout et insert anti-perforation non métalliques.

Applications : Travaux forestiers, TP, espaces verts, conducteurs d'engins, maintenance voies ferrées et voiries, ...

info@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

MAPA PROFESSIONNEL



Ultrane 500 Grip & Proof

Normes : EN 388 : 4121 - CAT 2.

Descriptif : Ne privilégiez plus un bon grip au détriment de votre peau. Nouveau gant de manutention fine : Grip assuré et peau protégée.

Applications : Montage de précision - Industrie mécanique : maintenance de pompes - Maintenance générale : toutes industries.

Krytech Max 596

Normes : EN 388 : 4543 - ISO 13997 : 38 N - CAT 2.

Descriptif : Nouveau gant de protection coupure : La protection au-dessus des normes ! Protection maximale et haute dextérité en une même innovation Mapa.

Applications : Manipulation et découpe de métal, tôles et verre - Emboutissage, laminage - Assemblage de pièces coupantes - Usage d'outils coupants...

benedicte.lucas@mapaspontex.fr - www.mapa-pro.com

MUZELLE DULAC HASSON



NOUVELLE GAMME HV2 ROADY

Normes : EN 471 CLASSE2 ; EN 14404.

Descriptif : Nouvelle gamme HAUTE VISIBILITE EN 471 CLASSE 2 : Veste, combinaison, pantalon avec renfort, pantalon avec poches genouillères norme 14404.

Applications : Entreprises travaux publics, Services de l'équipement ou de la propreté, Personnels des pistes d'aéroport.

contact@muzelledulac-hasson.fr - www.muzelledulac-hasson.fr

MSA THE SAFETY COMPANY

Lunettes de protection Alaska



Normes : Monture : MSA EN 166-FT CE ; Oculaire : Incolore : 2C-1.2 MSA 1 FT CE - Fumé et miroir argenté : 5-2.5 MSA 1 FT CE (Filtre UV400).

Descriptif : Design élégant et unique : sans monture. Légères (seulement 23 g). Revêtement anti-buée présentant de bonnes propriétés anti-rayures.

Applications : BTP, industrie divers, travaux intérieures ou extérieures.

Lunettes-masques FLEXICHEM



Normes : EN 166. Oculaire : 2C-1.2 MSA 1 FT N CE - Monture : MSA EN 166 34-FT CE.

Descriptif : Oculaire en acétate pour une meilleure résistance aux produits chimiques type solvants. Revêtement anti-buée de qualité supérieure (EN166 "N") présentant de bonnes propriétés anti-rayures.

Applications : Industries chimiques et pétrochimiques, maintenance industrielle, transport de produits dangereux.

yohan.morel@msasafety.com - www.msasafety.com

SIOEN



Combinaison d'hiver haute visibilité Cabin 440A

Normes : EN 471 3/2 ; EN 343 3/3 ; EN 14058.

Descriptif : 100 % étanche et respirante, col droit et capuche détachable. Nombreuses poches. Doublure matelassée fixe, coupe vent en tricot à l'intérieur des manches.

Applications : Activités extérieures l'hiver sous la pluie ou la neige.



Combinaison d'hiver Mills 441A

Normes : EN 343 3/3 ; EN 14058.

Descriptif : Combinaison de pluie d'hiver 100% étanche et respirante. Capuche détachable avec protection du menton. Nombreuses poches. Doublure matelassée fixe. Couleur : Gris/Noir.

Applications : Activités dans des environnements froids (besoin d'une combinaison très confortable et avec une protection thermique élevée).

www.sioen.com

SONORCO



GAMME TRUCK - Blouson/Pantalon

Descriptif : Ensemble blouson et pantalon. Col et intérieur de poches en tissu polaire, conçu pour lavage industriel. Fait partie d'une ligne de produits complète. Supports et coloris au choix à partir de 50 ensembles.

Applications : Transport, logistique, artisans, industrie...

info@sonorco.fr - www.sonorco.fr

SORIFA



LIBAL UV 50+ protection 2 en 1

Descriptif : Très haute protection SPF 50+, anti UV A et UV B + protection polyvalente contre les solutions aqueuses, graisses, solvants, goudrons, etc.

Applications : Pour mains, bras et visage de personnes exposées aux rayonnements solaires : BTP, voirie, espaces verts, etc.

sorifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

T2S



Polo BORNEO

Norme : EN 471 2/2.

Descriptif : Protection anti-UV : maille conforme à la norme EN 13758. Aération en maille ajourée sous les bras. Dos protége-reins. Bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX®. Col fermé par 2 boutons.

Applications : Polo haute visibilité. Préconisé pour les sociétés de BTP, les collectivités...



Tee-shirt BALI

Norme : EN 471 2/2.

Descriptif : Protection anti-UV : maille conforme à la norme EN 13758. Aération en maille ajourée sous les bras. Dos protége-reins. Bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX®.

Applications : Tee-shirt haute visibilité. Préconisé pour les sociétés de BTP, les collectivités...



Tee-shirt BALI manches longues

Norme : EN 471 2/2 ; EN 13758.

Descriptif : Protection anti-UV. Aération en maille ajourée sous les bras. Dos protége-reins. Bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX®.

Applications : Tee-shirt haute visibilité. Préconisé pour les sociétés de BTP, les collectivités...

info@t2s.fr - www.t2s.fr

TUOVER PROTECTION - SPASCIANI

FUGE 15

Normes : EN 402 :2003 ; 89/686/EEC (PPE) ; 97/23/EC (PED).

Descriptif : ARI à circuit ouvert avec masque complet, soupape à la demande, bouteille 2 litres 300 bar en acier ou composite. Equipements contenus dans un sac de transport scellé avec fenêtre transparente.

Applications : Préconisé pour être utilisé dans des situations d'urgence ou de fuite et fournissant 15 minutes d'air respirable.



info.tuoverprotection@spasciani.fr - www.spasciani.com

uvex HECKEL sas

SUXXEED S1P low

Norme : EN 20345 :2011 S1P SRC.

Descriptif : Modèle sport en velours perforé, embout composite, semelle anti-perforation kevlar, semelle PU2D, doublure Climate Airmesh, semelle de propreté amovible.

Applications : Industrie légère, artisans, logistique, services, transport et distribution, environnements secs.



l.rebstock@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr

VALMY



Masque anti-poussière EOR à valve

Normes : EN 149 : 2001 ; A1 : 2009.

Descriptif : Nouveau masque anti-poussière sans PVC ni latex avec valve expiratoire traditionnelle, hypoallergénique et confortable. Fabriqué en France. Disponible en FFP2 et FFP3, EOR à valve.

Applications : FFP2 : Particules de peintures, résines, plastiques, anti pollution, ... FFP3 : Fibres d'amiante dont la concentration < 1 fibre/cm³/h, ...

info@valmy.eu - www.valmy.eu

Formations du SYNAMAP

"L'expertise et la qualité à un coût très raisonnable"

550 € HT

Acteur incontournable de la protection des travailleurs et expert du marché des EPI,
le SYNAMAP est aujourd'hui le mieux placé pour vous former !

• 2 formations expertes :

"La sécurité des mains : prévention et protection"
"Vêtements de protection à usage professionnel"

• Des **modules riches et complets** d'une journée animés par des experts à Paris La Défense

+ d'infos : www.synamap.fr

La prévention des risques professionnels des employés de bureau

Les employés de bureau exercent un métier soumis à des contraintes physiques, organisationnelles et relationnelles susceptibles de générer des risques lorsque ces situations dangereuses ne font pas l'objet d'une prise de conscience et de mesures de prévention adéquates, ce qui est fréquent.

Dans un poste sédentaire, soumis à différentes sources de bruit (usage intensif du téléphone...), aux contraintes visuelles du travail sur écran, à des astreintes de productivité, de contrôle, d'agressivité verbale des tiers, dans des locaux confinés et encombrés, l'employé de bureau est exposé principalement à des risques de troubles visuels, auditifs et musculo-squelettiques, de stress et de souffrance mentale (harcèlements...), de chutes et petites blessures, de risques épidémiques.

Des choix organisationnels adaptés (style de management et rythme de travail), des aménagements ergonomiques et hygiéniques, une formation à la gestion de la charge de travail, aux postures au bureau et au travail sur écran permettent une bonne prévention des risques professionnels du personnel de bureau.

Des réglementations constamment renforcées, des équipements de protection individuelle toujours plus efficaces, des dispositifs de sécurité sur les machines en constante amélioration, une meilleure prise en compte de la pénibilité physique du travail par le progrès de la mécanisation et de l'automatisation ont permis d'assurer une baisse constante des accidents du travail et de leur gravité dans les ateliers et sur les chantiers. Mais à mesure de la tertiarisation de l'économie et du fait que les tâches administratives, intellectuelles et relationnelles deviennent de plus en plus nombreuses et primordiales, on assiste depuis quelques années à de nouveaux risques professionnels dans les bureaux.

Pour + d'infos : www.officiel-prevention.com



Info INRS : "Pratiques addictives au travail : Quels risques ? Quelle prévention ?"

L'INRS, Institut National de Recherche et de Sécurité, a publié une nouvelle brochure intitulée "Pratiques addictives en milieu de travail : Principes de prévention". Cette publication se propose de faire le point sur ces pratiques et les risques professionnels qui en découlent. De plus, dans l'optique d'aider les entreprises à prendre en compte les addictions dans leur dispositif de prévention, cette brochure détaille la stratégie à mettre en place, qui passe par l'élaboration d'une démarche collective sans négliger la prise en charge individuelle.

Rappelons que ces comportements d'addiction, qu'ils soient occasionnels ou répétés, entraînent des risques pour la santé et la sécurité des salariés. Ceci peut notamment se traduire par la survenue d'accidents du travail. Il est donc important que les entreprises inscrivent le risque lié aux pratiques addictives et sa prévention dans leur Document Unique.

Ce document présente les substances psychoactives et les risques professionnels liés à leur consommation. Il détaille le contexte réglementaire ainsi que la stratégie à mettre en place dans les entreprises pour limiter les risques.

Pour + d'infos : www.inrs.fr

Publications

"Manager la santé et la sécurité dans son entreprise", le nouveau multimédia de l'INRS

La responsabilité des entreprises est engagée quotidiennement. Pour aider les employeurs à intégrer la santé et la sécurité au travail dans leur management, l'INRS vient de réaliser le multimédia "Manager la santé et la sécurité dans son entreprise".

Objectif ? Permettre aux entreprises de s'approprier les bonnes pratiques et de créer les conditions durables d'une organisation de la santé et de la sécurité au travail.

Il propose plusieurs entrées adaptées aux niveaux des utilisateurs, avec des témoignages, des reportages, des conseils d'experts et des outils, des brochures.

Il s'adresse aux entreprises qui ont déjà développé des pratiques en prévention des risques professionnels et qui souhaitent pérenniser leurs acquis, tout en améliorant leur management en santé et sécurité.

Pour + d'infos : www.inrs.fr

Le guide de la sécurité au travail aux Editions AFNOR

Un livre pour connaître les meilleures pratiques partagées par plus de 150 professionnels.

L'auteur du livre, Benoît Péribaldi, accompagne la réflexion de tout responsable ou dirigeant, par des retours d'expériences proposés en matière de santé et de sécurité au travail.

Ce livre a été écrit pour aider les responsables HSE, responsables qualité, directeurs de PME et auditeurs à se lancer, à réfléchir sur ce thème, trouver des solutions adaptables, s'inspirer des astuces proposées. En tirant parti des expériences citées et des commentaires de l'auteur, les lecteurs y trouveront des bonnes pratiques sur l'organisation de la sécurité, sur la communication au quotidien et sur la gestion de la sécurité.

Ce livre démontre que tous les types d'organisation peuvent mettre en oeuvre des actions concrètes et réduire ainsi les risques à minima.

Editeur de Référence :
SYNAMAP

Défense 1 - 39/41 rue Louis Blanc
92038 Paris La Défense cedex

Tél. : 01 47 17 64 36 / Fax : 01 47 17 64 97

Email : infos@synamap.fr / Web : www.synamap.fr

Directeur de la publication :
Bernard Cuny

Réalisation :
Communication SYNAMAP

Photos publiées : ©Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits,
à condition de citer la source et d'en informer le
SYNAMAP.